

Appel à projets

## **"Projets de recherche collaborative Université -Territoire- Entreprises"**

2017

### **Dates importantes**

01 DÉCEMBRE 2016  
OUVERTURE DE L'APPEL À PROJETS

**13 DÉCEMBRE 2016**  
**RÉUNION D'INFORMATION BÂTIMENT MAX WEBER À 11H30**

**CLÔTURE DE LA SOUMISSION DES PROPOSITIONS**  
**24 FÉVRIER 2017**

### **Contacts**

Établissement Public Territorial Paris Ouest La Défense  
Mme. Nathalie Jacquart: n.jacquart@pold.fr

Université Paris Ouest Nanterre La Défense  
M. Miguel Angel Rodriguez Lizana: mrodriguezlizana@u-paris10.fr

### **Objectifs de l'appel à projets**

Cet appel à projets s'inscrit pleinement dans le partenariat pour la consolidation et le renforcement des actions dans le domaine de l'entrepreneuriat signé entre l'Établissement public territorial Paris Ouest La Défense et l'université Paris Ouest Nanterre La Défense.

Il concerne les projets de recherche collaborative développés entre unités de recherche de l'université Paris Ouest Nanterre La Défense et des entreprises du territoire de Nanterre, Rueil-Malmaison, Suresnes, et plus largement sur l'Ouest Francilien.

Cet appel a deux objectifs :

- **L'aide à la réalisation d'une action de recherche collaborative** constituée de chercheurs de l'université d'une part, et de Très Petites Entreprises (TPE) d'autre part. Le but est de financer des travaux favorisant les partenariats entre une ou plusieurs unités de recherche et les Très Petites Entreprises (TPE) qui bénéficieront d'**expertises** de la part des chercheurs des laboratoires de l'université Paris Ouest Nanterre La Défense et d'un accès à l'utilisation de leurs **équipements**. Les petites et moyennes entreprises (PME) pourront éventuellement répondre à l'appel à condition de ne pas bénéficier d'une structure particulière de recherche.

Maximum du montant de l'aide : 6 000€. Avec un appui d'expertise du réseau DURAPOLE pour les projets en relation avec les éco-activités (énergie, eau, air...).

OU

- **L'amorçage d'un projet de recherche collaborative pour répondre à un projet national et/ou européen.** À court terme, la finalité du financement sera l'élaboration et la rédaction d'un projet de recherche, impliquant les membres du réseau, qui sera soumis à un appel à projets national ou international clairement identifié dans la proposition (IUF, Région Île-de-France, H2020).

Maximum du montant de l'aide : 3 000€.

Le présent appel à projets porte sur les domaines de la transition et de l'efficacité énergétique, de la transition numérique, sur les nouveaux business models et sur la valorisation du patrimoine.

### **Les critères de sélection sont :**

- le sujet du projet, il doit être conforme aux objectifs de l'appel à projets,
- la qualité scientifique du projet,
- le caractère innovant (innovation technologique et/ou d'usage) du projet au regard de l'état de l'art, de la propriété intellectuelle, de l'impact sur le développement de l'entreprise,
- les impacts socio- économiques attendus,
- la justification des dépenses et la faisabilité du projet.

### **Caractéristiques des moyens attribués**

Le budget global de l'appel à projet est de 40 000 euros

- 20 000 euros de l'EPT POLD
- 20 000 de l'université Paris Ouest Nanterre La Défense

Une partie des frais d'administration générale imputables au Projet peut figurer parmi les dépenses éligibles. Ces frais ont un caractère forfaitaire et sont plafonnés à 8 % des dépenses éligibles réalisées dans la limite du plafond d'aide accordée.

Le versement de l'aide est échelonné en fonction de la durée du projet.

L'échéancier des versements fixe le montant maximum des sommes pouvant être payées au titre d'une année déterminée.

### **Accord de consortium**

Un accord de *consortium* ou équivalent devra être conclu entre les partenaires précisant notamment :

- les conditions d'une coopération effective au sens communautaire, le partage des droits de propriété intellectuelle relatifs aux résultats obtenus dans le cadre du projet,
- le régime de publication / diffusion des résultats.

### **Le dossier de candidature comprend :**

- un descriptif des objectifs scientifiques,
- un état de l'art,
- une bibliographie succincte,
- un CV de chaque participant et une demande budgétaire en adéquation avec le projet scientifique.

Le dossier de candidature doit être complet et ne doit pas dépasser 6 pages.

### **Examen des propositions**

Le jury est constitué d'au moins un Vice-Président de l'université, du directeur du laboratoire de recherche concerné, d'un membre de la Direction de la recherche de l'université, d'un élu du territoire et d'un ou deux membres de la direction du développement économique.

**Date de démarrage des projets : mars 2017**